



Mars 2016

Working Paper 29

# LA RÉPUBLIQUE ET SES VALEURS | IDOLES OU REMPART ?

Synthèse de la Rencontre du 18 février 2016, Paris





**Paris**

20, rue Laffitte

F-75 009 Paris

T | +33 (0)1 49 49 03 30

F | +33 (0)1 49 49 03 33

**Bruxelles**

Rue de la Fauvette, 92

B-1180 Bruxelles

T | +32 (0)2 374 23 13


F | +32 (0)2 358 56 48

[www.institut-thomas-more.org](http://www.institut-thomas-more.org) | [info@institut-thomas-more.org](mailto:info@institut-thomas-more.org)

---


Working Paper 29

Mars 2016



# **LA RÉPUBLIQUE ET SES VALEURS | IDOLES OU REMPART ?**

Synthèse de la Rencontre du 18 février 2016, Paris



Lors de sa Rencontre du 18 février 2016, l'Institut Thomas More a eu le plaisir de recevoir Frédéric ROUVILLOIS, professeur de droit public à l'Université Paris-Descartes, auteur de *Être (ou ne pas être) républicain* (éditions du Cerf, 2015) et Pierre MANENT, ancien directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, auteur de *Situation de la France* (Desclée de Brouwer, 2015).

Le sujet de cette Rencontre se présente à nous à la fois comme une évidence et comme un tabou. Une évidence parce que l'invocation de la République et de ses valeurs est omniprésente dans le débat public, le saturant en quelque sorte, que l'on parle des attentats tragiques qui ont touché la France, de la montée du FN aux élections ou de l'actualité sociale (à l'hôpital comme à l'école ou ailleurs). Les responsables politiques discourent et débattent à l'infini de la République, du respect de ses valeurs, de la défense du « pacte républicain », devant des Français qui y adhèrent de moins en moins – puisque 65% d'entre eux disent ne plus y croire. La défense de la République et la promotion de ses valeurs semblent agir, en outre, comme un substitut à un discours sur la France : n'osant plus trop ou ne sachant plus parler de la France, de son identité, de sa culture, de son avenir, les responsables politiques surinvestissent le thème républicain.

Mais la question républicaine relève en même temps de plus en plus du tabou. Expliquer que notre modèle politique ne fonctionne plus, montrer ce qu'il a d'étouffant et d'uniformisateur, explorer la généalogie de ses fameuses valeurs et de ses fondements idéologiques, comme le fait Frédéric Rouvillois dans son livre, simplement rappeler que l'histoire de France ne se confond pas avec celle de la République : tout cela n'est certes pas impossible, ni interdit bien sûr, mais à tout le moins mal vu et un brin suspect. La réception des livres de nos deux orateurs en a fait la démonstration : chacun a, dans sa démarche et sa singularité, gêné, étonné, voire heurté.

**Les responsables politiques discourent et débattent à l'infini de la République, du respect de ses valeurs, de la défense du « pacte républicain », devant des Français qui y adhèrent de moins en moins.**

C'est peu dire pourtant que les questions que nous avons à affronter réclament qu'on ait ce courage. Le « problème de l'islam », que pose le beau livre de Pierre Manent, est peut-être la principale. Il y montre combien « *l'État républicain n'a plus de force* » et y affirme qu'il « *nous faudra construire communauté et amitié sur d'autres bases que la République laïque* ». Le pourrions-nous encore, bloqués comme nous le sommes entre de fausses évidences vides de sens et des tabous paralysants ?

On se le demande quand on lit le livre de Frédéric Rouvillois, dans lequel il montre que depuis deux cents ans toutes les idées, toutes les valeurs, tous les partis, ont pu être qualifiés à un moment ou à un autre de « républicains ». Il en conclue que ce mot « *est un piège* », qu'il ne dit à peu près rien et qu'il vide le débat public de son contenu. Il le regarde comme le « *degré zéro* » de la politique. Et l'on s'inquiète lorsque Pierre Manent s'interroge sur la manière dont notre pays, caractérisé à la fois par un État impérial mais faible, un processus de dépolitisation général et une foi laïque qui tourne à vide, peut et doit apporter des réponses au « problème de l'islam ». Cette réflexion profonde et sans concession, qui a déplu à certains (à droite notamment), l'amène à traiter, non pas de la République comme objet d'étude en soi, mais de notre modèle politique, de ses fondements idéologiques, de leur épuisement et de leur inefficacité.

La parole à nos invités.



## Frédéric ROUVILLOIS

Professeur de droit public à l'Université Paris-Descartes, auteur de *Être (ou ne pas être) républicain* (éditions du Cerf, 2015)

Être ou ne pas être républicain ? Ce que j'ai trouvé intéressant en écrivant ce livre, c'est que la question puisse être enfin posée, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors. Pour l'anecdote, je l'ai écrit au moment où l'UMP changeait de nom. Nous avons appris à ce moment-là que l'un des arguments avancés par les communicants qui conseillaient Nicolas Sarkozy, argument qui m'a paru extravagant mais extrêmement révélateur, était que le choix du mot « républicain » était pertinent parce qu'il permettait de « ne pas se poser de questions »... C'est extraordinaire, non ?

Je crois, au contraire, que ce mot soulève des questions et notamment – c'est ce que j'ai essayé de montrer en me plongeant dans la généalogie du concept et de ses usages – par le fait que nous ne savons pas ce qu'il y a derrière lui. Si, effectivement, il paraît ne pas poser de question, c'est parce qu'il est employé par tout le monde, c'est en raison de sa plasticité immense et parce qu'en définitive, tout le monde y met à peu près ce qu'il veut. Nous avons là la définition classique du *lieu commun*.

### | Généalogie d'un mot incertain

Le plus singulier est que, je crois, il en a toujours été ainsi. Si l'on considère l'histoire longue de cette notion de république, comme je l'ai fait dans mon livre, on s'aperçoit que l'on n'a jamais bien su ce que cela voulait dire.

En France, c'est à partir du XVI<sup>e</sup> siècle que le mot commence à être employé, mais déjà avec des définitions divergentes et incertaines. Par exemple, dans son maître livre *Les Six Livres de la République*, Jean Bodin définit la république comme l'État. Pour lui la république, la *Res publica*, se confond avec ce que nous appelons l'État – c'est un élément majeur pour comprendre les termes du débat que nous vivons encore.

Cette définition de la république identifiée à l'État ne disparaît évidemment pas avec Bodin et, pendant tout le XVII<sup>e</sup> siècle, nous la retrouvons chez Richelieu, Guez de Balzac, chez la plupart des penseurs politiques. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, avant la Révolution, pour les philosophes aujourd'hui considérés comme les pères intellectuels de cette république dont nous parlons sans savoir ce qu'elle est, pour un Voltaire par exemple, la république est un système dans lequel le roi n'est pas tout-puissant. Pas d'avantage. Pour Voltaire, le roi d'Angleterre est à la tête d'une république.

Il faut ajouter que, sur le point particulier de l'opposition entre monarchie et république qui remonte à Machiavel et à la tradition romaine, les choses ne sont pas claires en France. L'exemple historique le plus frappant à cet égard est celui de Bonaparte. En instaurant la Constitution de l'an VIII (1799), supprime-t-il la I<sup>e</sup> République ou la prolonge-t-il ? Dans le texte de cette Constitution, le mot « républicain » est omniprésent. On continue de célébrer les fêtes républicaines, notamment la fête du 22 septembre qui commémore la « création » de la République en 1792. Sur les pièces de monnaie battues ces années-là, on trouve toujours l'inscription « *République française* ». Les choses ne changeront d'ailleurs pas les années suivantes puisque, lorsque Bonaparte deviendra empereur en 1804, on trouvera sur les pièces d'un franc d'un côté « *Napoléon, Roi des Français* », et de l'autre « *République française* »...

Cette confusion, on la retrouve encore au XIX<sup>e</sup> siècle sous la plume d'un Proudhon, par exemple, qui explique que la république, la *Res publica*, la chose publique, c'est l'État et que par conséquent toute personne qui s'intéresse à la politique est républicain. Proudhon va jusqu'à dire que, par conséquent, les rois eux-mêmes sont républicains...

Au XX<sup>e</sup> siècle, avec le général de Gaulle en particulier, la confusion demeure. L'analyse lexicale des discours du général de Gaulle montre qu'autant le mot « république » est omniprésent (autour de deux cents occurrences), autant le mot « républicain » est quasi

absent (avec quatre occurrences, de mémoire). Ce décalage nous montre bien que, pour le général de Gaulle, ce qui compte est ce qui se rattache à l'État et qu'il ne se pose pas la question d'être ou de ne pas être républicain, et encore moins celle des « valeurs républicaines ».

**Après deux cents ans d'expérience politique, il est impossible de dire ce que c'est que la république en France.**

Cette difficulté à définir la république sur le plan conceptuel se retrouve sur le plan politique. En effet, si l'on examine de près les cinq républiques qu'a connu la France depuis 1792, on s'aperçoit qu'elles sont radicalement différentes les unes des autres, à certains égards incompatibles même sur le plan des institutions, des principes, des logiques, de la culture ou des traditions. En définitive, après deux cents ans d'expérience politique, il est impossible de dire ce que c'est que la république en France. On peut parler de la première, de la deuxième, de la troisième, de la quatrième ou de la cinquième République mais pas de *la* république.

## | Une légende républicaine construite sur le vide de la république

Si nous ne pouvons pas parler de *la* république, nous ne pouvons pas non plus parler des « valeurs républicaines ». Croyons-nous aux valeurs républicaines ? Oui ? Non ? Quelles sont les valeurs républicaines ? En quoi sont-elles républicaines ? En quoi est-ce que ce sont des valeurs ? Sans définition tant soit peu claire, nous manquons d'un critère pour dire ce qui est républicain et ce qui ne l'est pas. Je suis juriste et les juristes raisonnent par catégories et par critères. Du point de vue des critères, nous sommes face à un vide total dès qu'on veut parler de la république. C'est pour cette raison que tout le monde est républicain, parce que personne ne sait ce que c'est ! Tout le monde est républicain, parce que derrière ce mot, il y a une infinité de choses différentes et chacun peut y trouver de quoi se contenter.

Le général de Gaulle, dans ses discussions avec Alain Peyrefitte (*C'était de Gaulle*, Fayard, 1994-2000), explique un jour qu'il faudra sans doute longtemps pour habituer les Français au système de la Ve République. Il fait remarquer à Peyrefitte que la IIIe République a mis soixante ans à convaincre les Français que la république était le seul régime possible et viable, que tout autre régime était désormais inenvisageable. De Gaulle insiste sur la manière dont cela s'est passé, la détermination qui y a été mise grâce à l'école, les journaux, le décorum républicain, etc. – tout cela dans le but de convaincre les Français qu'hors de la république, il n'y avait point de salut. Mais le général de Gaulle ne révèle pas le véritable secret de cette réussite : c'est que derrière cette notion de république, il y a tellement de choses différentes, y compris sous la IIIe, si forte et conquérante qu'elle ait été, que personne ne sait ce dont on parle.

Pour preuve le fait qu'à partir des années 1890-1900, donc sous la IIIe République triomphante, la quasi-totalité des partis politiques, de l'extrême gauche à l'extrême droite, emploient l'adjectif « républicain » dans leur intitulé. Je rappelle que les partis fascistes des années 1930 se disent tous républicains, sans exception ; en particulier le Parti franciste du tristement célèbre Marcel Bucard. Et c'est au sein de la Fédération républicaine qu'on va recruter certains des principaux acteurs de la collaboration : je pense à Philippe Henriot, qui est le vice-président du parti, et Xavier Vallat, qui sera Commissaire aux affaires juives. Bref, la république est partout, de la gauche radicale à l'extrême-droite. Elle l'est parce qu'elle ne veut rien dire et les républicains ne cessent de se chamailler pour savoir qui est républicain et qui ne l'est pas, qui a droit au titre et qui n'y a pas droit, etc.

**C'est bien ce qu'on peut qualifier de légende républicaine qui apparaît comme une sorte de substitut à la notion vide de république.**

Encore un exemple : à un moment très important pour la IIIe République, autour des années 1899-1902, à la fin de l'affaire Dreyfus, le Président du Conseil Waldeck-Rousseau explique que parmi ceux qui se disent républicains, très peu méritent d'être considérés comme tels. Pourquoi ? Je vous renvoie à mon livre pour les sources exactes mais Waldeck-Rousseau développe ce que nous pouvons appeler une légende républicaine, qui affirme que la république est ceci et pas cela. Sur quoi se fonde-t-il ? Mystère. Uniquement sur sa propre volonté, sur ses propres idées.

Or, j'en parle assez longuement dans mon livre, c'est bien ce qu'on peut qualifier de légende républicaine qui apparaît comme une sorte de substitut à la notion vide de république. Cette légende républicaine met en avant le thème d'une république forte, d'une république qui bombe le torse et donne des coups de menton, une république qui a des rapports complexes avec la démocratie, notamment avec la démocratie directe, avec des mécanismes comme le référendum, une république qui se veut autoritaire mais qui redoute toute incarnation et toute personnalisation du pouvoir. La légende sert à combler ce défaut d'incarnation – ce qui ne va pas sans paradoxe avec des personnages comme Clémenceau, qui se veut l'ennemi de toute personnalisation du pouvoir mais qui l'incarnera avec force au cours de la Première Guerre mondiale.

Je le répète, donc, cette légende républicaine se construit sur le vide de la notion de république. Cette légende, on la retrouve de nos jours, me semble-t-il, du côté d'un Jean-Pierre Chevènement, comme on la retrouvait du côté d'un Philippe Séguin, comme on la retrouve aussi dans les thèses d'un Eric Zemmour ou ceux d'un Régis Debray.



## | Un mot à la fois vide et trop plein

Pour finir, je dirais que, face au thème de la république, nous avons le choix entre deux options. La première est de constater qu'il n'y a pas *la* république, qu'il y a seulement des Républiques. Il n'y a pas d'essence de *la* république, il y a une succession de Républiques très différentes les unes des autres. Il n'y a, par conséquent, pas de « valeurs républicaines ». Il y a des valeurs défendues par chaque République, des valeurs évolutives et différentes selon que l'on considère telle République à telle époque.

La seconde est de comprendre que nous avons inventé un substitut à cette république vide, qui est cette légende républicaine élaborée à un moment singulier de l'histoire de la III<sup>e</sup> République, avec l'image d'une République forte, d'une République centrée autour du suffrage universel, de la laïcité, de l'éducation et éventuellement de l'universalisme. Cette légende, comme toutes les légendes, écarte de très larges pans de la réalité et opère une reconstruction arbitraire à partir de laquelle nous ne pouvons pas réellement débattre et réfléchir. On le peut d'autant moins que la Ve République, telle que l'a voulue le général de Gaulle, me paraît très éloignée de cette légende républicaine forgée au moment de l'affaire Dreyfus – son présidentielisme, le Conseil constitutionnel et l'État de droit tel qu'il fonctionne vont en effet à l'encontre du légicentrisme caractéristique de ce légendaire républicain, de cette mythologie républicaine.

Au total, nous avons donc le choix, et c'est la conclusion de mon essai, entre un mot vide qui ne veut rien dire et un mot plein mais tellement lié à une époque particulière que nous ne pouvons plus l'utiliser pour réfléchir sérieusement à notre présent ni *a fortiori* à notre avenir.

**Il n'y a pas d'essence de *la* république, il y a une succession de Républiques très différentes les unes des autres. Il n'y a, par conséquent, pas de « valeurs républicaines ».**



## Pierre MANENT

Ancien directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, auteur de *Situation de la France* (Desclée de Brouwer, 2015)

De façon très suggestive, Frédéric Rouvillois nous a placés devant une alternative intéressante mais tout de même un peu désespérante : ou bien le mot a un sens trop vague ou bien il a un sens trop précis, dont nous ne pouvons rien faire d'utile. Nous avons quand même besoin de mots pour discuter les problèmes politiques. Je crois que nous pouvons rescaper le mot de république pour discuter de nos problèmes politiques, y compris du problème de la république elle-même. Nous sommes entièrement d'accord sur le fait que le mot ne veut plus rien dire aujourd'hui. Nous comprenons bien que l'usage intempérant qu'en font nos hommes politiques est évidemment lié à son absence de signification. La proclamation véhémement du mot « république » (et des « valeurs de la république ») permet aux hommes politiques de dire quelque chose sans qu'il y ait une chose derrière ce qu'ils disent.

**La proclamation véhémement du mot « république » permet aux hommes politiques de dire quelque chose sans qu'il y ait une chose derrière ce qu'ils disent.**

Alors, comment redonner sens au mot de *république* ?

Il y a une façon simple, naturelle et même nécessaire : c'est de partir de son sens originel. Évidemment, dans l'histoire française, nous rencontrons immédiatement

l'opposition entre monarchie et république. Comme Frédéric Rouvillois l'a fort bien noté, cette opposition n'est pas nécessaire puisque le général de Gaulle par exemple a ambitionné de parvenir à une synthèse entre les différents régimes de la France, il a voulu réconcilier les deux France dans la Ve République. Charles Péguy, l'un des auteurs les plus chers au général de Gaulle, parlait de « *la République, notre royaume de France* ». On peut donc considérer qu'il y a une communication entre ces notions et que la communication est fournie par le sens originel du terme de république qui est « chose publique » – je préfère, pour ma part, parler de « chose commune ».

Le sens de la république, si nous considérons l'histoire longue de l'Europe, c'est le passage de régimes patrimoniaux, fondés sur le pouvoir des pères – depuis la Grèce en passant par les « pères conscrits » de l'ancienne Rome jusqu'à la féodalité occidentale – à des régimes proprement politiques qui constituent une *chose commune*, c'est-à-dire une chose qui n'est appropriable par personne. Le père de famille, au sens romain du terme, a une identité définie, est un être réel et concret ; en lui se concentre tout le pouvoir. La république au contraire n'est pas incarnée, c'est même un régime désincarné. C'est ce qui fait sa définition : puisque la chose est commune, elle n'est appropriable par personne, ne s'incarne dans personne. La république est le gouvernement

d'une chose commune. Nous comprenons dès lors très bien que son identité soit incertaine. Personne ne peut prétendre incarner cette chose commune et, donc, on s'en fait des idées différentes. La république est cette chose commune dont les membres se font des idées différentes, y compris des idées différentes sur le gouvernement de la chose commune.

## | Pourquoi notre République n'est plus une république

Ces remarques liminaires permettent de désigner le problème qui se pose aujourd'hui à nous : notre République n'est plus capable d'être une république en ce qu'elle n'est plus capable de produire une chose commune, de produire du commun parmi nous et entre nous. Pourquoi ? Pour deux sortes de raisons : une raison extérieure et une raison intérieure.

La raison extérieure est que nous nous sommes installés dans une dépendance devenue paralysante à l'égard d'institutions politiques extérieures. Ce n'est pas le sujet de notre débat mais il faudrait parler de la question européenne qui fait que nous ne savons plus très bien où réside notre *chose commune*. Réside-t-elle dans la France ? Dans l'Union européenne ? Si c'est le cas, dans quelle forme de l'Union européenne ? Cette chose commune, nous ne savons plus qui la gouverne. Est-ce le gouvernement français ? Ou sont-ce les institutions européennes ? Il y a là une profonde incertitude qui paralyse notre gouvernement de nous-mêmes. Mais ce n'est pas seulement l'Europe qui est en cause, c'est aussi la manière dont nous concevons aujourd'hui l'idée de l'humanité, ou plutôt dont nous sommes sidérés par elle. Nous le voyons bien avec la crise des migrants. Nous ne savons pas si nous avons le droit de garder la maîtrise de nos frontières. Est-ce que les migrants n'ont pas sur nous un droit primordial, en quelque sorte, d'entrer chez nous s'ils en ont besoin ou s'ils en éprouvent le désir ? Quel est l'acte le plus légitime ? Est-ce l'acte du migrant qui passe la frontière ou est-ce celui du gouvernement qui dit : *« C'est à moi de fixer les règles, vous n'avez pas le droit de passer si je ne vous y autorise pas »* ? Nous sommes dans une grande incertitude sur ces questions. A cause de cette dépendance par rapport à des instances extérieures que nous ne savons plus comment articuler avec la nation française, nous sommes dans une grande perplexité.

**Notre République n'est plus capable d'être une république en ce qu'elle n'est plus capable de produire une chose commune, de produire du commun parmi nous et entre nous.**

La difficulté intérieure vient de la diversité intérieure du pays et, aujourd'hui, celle-ci est concrétisée de façon particulièrement troublante par l'islam. Toute république a toujours un problème de cette sorte à résoudre : il s'agit toujours de ramener la diversité à l'unité, de produire du commun à partir de parties de la communauté qui sont hétérogènes. Cette hétérogénéité se présente sous toutes sortes de formes. Très longtemps, au XIXe siècle et pendant une bonne partie du XXe, l'hétérogénéité a été avant tout sociale, du fait qu'une partie de la population, les travailleurs, les ouvriers, les classes populaires, était à la fois dedans et dehors. Tout l'effort de la République a consisté à faire entrer la classe ouvrière dans la communauté civique. Ajoutons qu'il y avait d'autres modalités de l'hétérogénéité, à commencer par celle, pour revenir aux époques qu'évoquait Frédéric Rouillois, des opinions, affects et dispositions. Il y avait en effet une France

ancienne, catholique et monarchiste, et une France nouvelle, républicaine. La République a consisté à réconcilier, tant bien que mal, les républicains et ceux qui étaient méfiants à son égard.

Tout cela s'est fait non sans mal, non sans déchirements idéologiques ou politiques, mais le fait principal auquel il faut toujours revenir, c'est quand même que la république a su, à ce moment de l'histoire, produire du commun, de la chose commune. Ce qui nous amène à nous poser la question : notre République est-elle encore capable d'accomplir cette tâche ? Aujourd'hui, nous avons le sentiment qu'elle n'en est plus capable, particulièrement avec l'irruption du fait musulman.

## | Le problème de l'installation d'une forme de vie distincte dans la vie française

Que dire sur cette question ? Dans *Situation de la France*, je suis parti de la manière dont nous avons pris la question, ou plutôt dont nous ne l'avons pas prise, et de ce que nous avons dû dire pour ne pas la prendre, si je puis m'exprimer ainsi... Nous avons dit qu'il n'y avait pas de Musulmans, mais seulement des citoyens français de confession musulmane qui avaient les mêmes droits que les autres, des individus qui avaient des droits humains. La république, protégeant les droits humains, protège les droits des musulmans comme des autres. Dès lors, il n'y a pas de problème : s'il n'y a que des hommes avec des droits, il n'y a pas de problème particulier de l'islam.

Que les citoyens français musulmans aient les mêmes droits que les autres, personne n'en doute. Mais que l'islam en France soit une simple somme d'individus, c'est là qu'est l'erreur fondamentale. Car la religion musulmane, comme les autres religions, est une chose sociale, une chose qui a une consistance sociale, qui est ce que j'appelle une *forme de vie*. Une forme de vie qui n'est pas simplement une somme de droits individuels. La question qui se pose à nous est de faire entrer ou pas cette forme de vie dans notre forme de vie.

Si nous posons la question en ces termes, faire entrer une forme de vie extérieure – non pas inconnue, car nous la connaissions à la suite de la colonisation – dans notre forme de vie, nous aurions pu dire ce que disait le général de Gaulle à la fin de la guerre d'Algérie : « *ce n'est pas possible* », parce que nos formes de vie sont trop éloignées, trop incompatibles. C'eût été une position politique prudente et, quant à moi, je n'y vois aucune objection morale de principe, contrairement à l'opinion – celle des « valeurs républicaines » –, qui a triomphé dans ces dernières décennies et qui consiste à dire : « *Ce serait scandaleux d'exclure de la nation ceux qui veulent venir en faire partie* ».

Les gouvernements successifs ont donc accepté ou parfois encouragé ces développements. Les citoyens – certains en grommelant, d'autres en applaudissant – ont eux aussi accepté l'installation d'une nombreuse population musulmane en France. C'est ainsi. Ce qu'il aurait été juste ou

**La religion musulmane, comme les autres religions, est une chose sociale, une chose qui a une consistance sociale, qui est ce que j'appelle une forme de vie. La question qui se pose à nous est de faire entrer ou pas cette forme de vie dans notre forme de vie.**

souhaitable de faire il y a vingt ou trente ans est une question intéressante mais politiquement peu pertinente. Nous devons partir de la situation présente : des millions de nos concitoyens sont musulmans. J'insiste sur ce point, parce que je suis assez souvent pris à partie sur mon acceptation du fait. Je réponds faiblement que je ne vois pas ce que nous pouvons faire d'autre que de commencer par accepter ce fait.

Et c'est à partir de ce fait qui n'est pas à notre disposition, dont nous ne pouvons pas faire comme s'il n'était pas là, que nous devons nous demander comment aller vers une chose commune. Dans quelle direction chercher la solution ? Dans la laïcité ? Selon son sens originel, la laïcité désigne la séparation de l'État et de l'Église, plus généralement la séparation des commandements politiques et des commandements religieux : l'État ne commande pas à la religion et la religion ne commande pas à l'État. Prise en ce sens, la laïcité est précieuse et il nous faut la garder. Mais cela ne veut pas dire que la société soit religieusement neutre et que nous devions séparer la société de la religion. Ce n'est pas possible. La religion est une chose sociale ; la religion musulmane bien sûr, mais aussi les autres religions. Donc, selon moi, la laïcité ne résout pas tous nos problèmes. Elle ne résout pas le problème de l'installation d'une forme de vie distincte dans la vie française.

**La laïcité ne résout pas le problème de l'installation d'une forme de vie distincte dans la vie française.**

## | La nation est la grande médiatrice

Dans quelle direction chercher ? C'est là que cela devient difficile. Je propose une démarche qui a paru aux uns d'une tragique naïveté, aux autres d'une complication qui la rend très peu plausible. Quelques-uns néanmoins ont bien voulu penser qu'il y avait quelques idées dignes d'être poursuivies.

L'idée que je poursuis est évidemment celle de communauté, de *chose commune*. Bien sûr, les droits individuels sont essentiels, il convient que l'État les garantisse de manière très exigeante, qu'il préserve la loi de la République. Comme nous le savons, il ne le fait pas toujours avec rigueur ou avec complétude. Mais cela ne suffit pas. Selon moi, ce qui se passe actuellement avec l'islam en France, c'est un épisode dans la longue histoire des relations entre la chrétienté et l'islam – une histoire qui a été essentiellement conflictuelle. L'opération de production de la *chose commune* va être extrêmement difficile à conduire. Les différentes parties doivent faire très attention, mesurer la difficulté de la tâche et la grandeur de l'ambition dans laquelle elles se trouvent engagées sans l'avoir voulu. Grande ambition que celle de faire vivre dans l'égalité des populations et des formes de vie qui n'ont jamais vécu dans l'égalité, qui n'ont vécu que dans la domination des uns par les autres – que ce soit celle des chrétiens ou des Européens sur des populations musulmanes ou que ce soit celle de l'islam, à travers l'Empire ottoman par exemple, sur des chrétiens.

**Ce qui se passe actuellement avec l'islam en France, c'est un épisode dans la longue histoire des relations entre la chrétienté et l'islam – une histoire qui a été essentiellement conflictuelle.**

Comment les faire vivre dans l'égalité ? Première moitié de la solution : l'égalité des droits. C'est très important mais ce n'est pas suffisant. Deuxième moitié : produire du commun à partir de cette séparation. Dans quel cadre ? C'est là que je dis, souligne et persiste : il n'y a pas d'autre cadre pour produire du commun pour nous aujourd'hui, en dépit de la mondialisation et de l'Europe, que la vieille nation. Si nous voulons vivre ensemble avec les musulmans dans la paix et l'amitié, il faut les faire entrer dans la communauté française. C'est la nation qui est la grande médiatrice. L'horizon doit être de produire du commun national, de produire une éducation commune.

Quelle est la plus grande difficulté ? C'est une profonde méfiance réciproque. J'insiste sur ce terme de « méfiance ». Ce n'est pas l'islamophobie, le racisme ou la xénophobie qui me paraissent caractériser l'attitude des Français vis-à-vis de l'islam, c'est la méfiance. Symétriquement, du côté musulman, nous savons bien qu'il y a une frange particulièrement hostile à notre forme de vie, mais dans l'ensemble la disposition dominante des musulmans me semble plutôt aussi la méfiance.

**Il n'y a pas d'autre cadre pour produire du commun aujourd'hui, en dépit de la mondialisation et de l'Europe, que la vieille nation. Si nous voulons vivre ensemble avec les musulmans dans la paix et l'amitié, il faut les faire entrer dans la communauté française.**

## | La nécessité d'un pas les uns vers les autres

Comment pousser les musulmans à s'engager vraiment dans un monde qui ne leur est pas familier et qu'ils considèrent, sinon comme hostile à leur égard, au moins comme condescendant et leur manquant de respect ? Je parle, dans mon livre, de ce qui me paraît être leur passivité et leur taciturnité. Comment les faire sortir de cette passivité et de cette taciturnité ? Cela paraît anodin à côté des violences qui nous ont frappés. C'est pourtant le noyau de la difficulté. Les musulmans ne participent pas vraiment à la vie française, ils ne s'engagent guère dans la vie publique. Ils doivent le faire pour devenir partie prenante de la chose commune et pour inscrire leur vie dans l'horizon français et non plus dans ce terrain vague entre le sud et le nord de la méditerranée, dans cette zone grise où nous ne savons plus où nous sommes. Il n'y a d'issue que si les musulmans se tournent franchement vers la France et inscrivent leur vie dans la communauté nationale.

Cela réclame de leur part un geste difficile et courageux – et j'ignore s'ils le feront. Pour s'inscrire vraiment dans la vie française, ils doivent prendre leur indépendance par rapport au monde arabo-musulman, par rapport en particulier aux pays d'où principalement les musulmans français sont issus. De notre part, cela réclame – c'est là où on me prend à partie – certaines concessions à leur égard. Il y a, de fait, des mœurs musulmanes, une façon de rendre visibles ces mœurs ou certaines de ces mœurs dans l'espace public. Eh bien je soutiens que sur certains points, il ne serait pas mauvais que la République, c'est-à-dire la chose commune que nous formons ensemble, ne soit pas hérissée contre tous les aspects de la vie musulmane dans notre pays.

**Comment faire sortir les musulmans de leur passivité et de leur taciturnité ? Cela paraît anodin à côté des violences qui nous ont frappés. C'est pourtant le noyau de la difficulté.**

Certaines choses sont inacceptables : la polygamie, le voile intégral, l'interdiction de parler librement de l'islam au nom de la lutte contre l'islamophobie, etc. Il y a des façons de se conduire contre lesquelles nous devons être en garde, lorsqu'elles mettent en cause les principes de la République ou les formes de vie propres à la civilisation européenne, mais il existe des aspects de la vie musulmane, qui ne nous sont certes pas familiers, qui éventuellement ne nous sont pas agréables, mais dont je ne vois pas de raison majeure pour que nous les traquions : je pense aux repas sans porc dans les cantines, à la célébration du ramadan, à tel ou tel aspect de la vie quotidienne, en particulier pour les enfants d'âge scolaire. Je crois fermement que la République peut faire des concessions – et cela d'autant plus que, d'une certaine façon, elle les a déjà faites mais en catimini – et qu'elle pourrait se donner le beau rôle de les faire au grand jour, avec le sourire, non pas comme quelque chose qui lui a été extorqué.

J'achève en revenant sur la question, évidemment majeure, de la laïcité et des religions. Il faut rappeler aux musulmans qu'ils n'entrent pas dans un terrain vague, dans un espace géométrique abstrait. Ils entrent dans un pays qui a une forme. Qu'est-ce que cette forme, politiquement ? C'est une république, on en a parlé, mais c'est aussi autre chose : une nation de marque chrétienne et où les juifs jouent un rôle éminent. Il faut fermement enseigner cela aux musulmans, leur faire prendre mesure de ce fait. Ils doivent enfin accepter clairement le droit de changer de religion, d'abandonner la religion musulmane et de se convertir, y compris au christianisme, sans encourir de représailles. Cela aurait de grandes conséquences pour abattre la méfiance réciproque et rendrait concrète la liberté de conscience qui est un des principes fondamentaux de la République. D'autre part, ils doivent accepter franchement le fait qu'ils vivent dans un pays où les juifs sont, si j'ose dire, à leur place et jouent un rôle éminent. Les musulmans, quel que soit par ailleurs leur contentieux avec l'État d'Israël, n'ont pas à poursuivre ce contentieux dans le cadre de la République française. Ils ont à tenir compte de ces deux grands faits que je viens de rappeler et doivent donc les accepter, sinon de bon cœur, du moins de bon gré.

**Il existe des aspects de la vie musulmane, qui ne nous sont certes pas familiers, qui éventuellement ne nous sont pas agréables, mais dont je ne vois pas de raison majeure pour que nous les traquions.**



## Questions | Réponses

**Frédéric ROUVILLOIS** | Je souhaiterais faire une remarque au sujet du passionnant exposé de Pierre Manent, qui parle de la communauté musulmane, des musulmans comme un ensemble qui pourrait exprimer une volonté, acquiescer et s'engager d'un seul tenant. J'entends bien que les musulmans constituent un ensemble mais cet ensemble, nous le savons, est fortement hétérogène, complexe, divers. Si, en concédant telle ou telle chose afin de les faire entrer de notre *forme de vie*, comme vous le dites, nous obtenons l'acquiescement d'une partie de la communauté musulmane ou d'instances plus ou moins représentatives, rien ne nous garantit que d'autres groupes, parfois importants et très actifs, joueront le jeu et accepteront d'y entrer aussi.

**Pierre MANENT** | Vous avez bien sûr raison, c'est déjà le cas. Des musulmans sont effectivement aujourd'hui intégrés, assimilés et hors du problème. Il y en a d'autres dont nous savons bien à quel point ils sont peu intégrés ou assimilés. Dans les choses sociales ou politiques, il y a ce qu'on peut appeler la masse critique. Eh bien, il s'agit pour nous de faire en sorte que la masse critique des musulmans penche dans le bon sens. On dit souvent que le problème avec les musulmans est qu'ils ne prennent pas position assez nettement contre leurs extrémistes – ce qui est parfaitement vrai. Cela veut donc dire qu'ils constituent quand même une communauté qui, en dépit de sa diversité intérieure, se sent tenue par une solidarité de religion : il leur est difficile d'accuser des musulmans devant des non-musulmans, devant des « infidèles ». Cette solidarité de religion, qui est naturelle, ne doit pas les empêcher de participer à la vie nationale, d'exprimer leur diversité intérieure et d'abord de dénoncer sans réserve ceux qui attaquent notre pays au nom de l'islam. J'insiste beaucoup sur ce point, qu'ils ignorent eux-mêmes parce qu'ils ont beaucoup de réticence à reconnaître, formuler ou expliciter leur diversité intérieure.



Je propose souvent l'analogie, qui ne vaut que ce que valent les analogies mais qui est parlante quand même, avec le mouvement ouvrier, les partis communistes et socialistes au XIXe siècle et au XXe. Il s'agissait alors de faire entrer les prolétaires dans la vie nationale. Une partie du mouvement ouvrier le voulait tandis qu'une autre ne le souhaitait pas, préférant se constituer en contre-société séparée et hostile. Finalement le désir d'inclusion l'a emporté sur la tendance à la séparation. D'une certaine façon, c'est le même problème aujourd'hui : comment faire pour que la masse critique des musulmans fasse le bon choix et aille dans la bonne direction ?

**Question** | Frédéric Rouvillois, pouvez-vous nous dire comment les Républiques françaises font face, depuis 200 ans, à la diversité et à l'altérité ? La France a accueilli plusieurs vagues migratoires importantes, d'abord européennes et partageant donc la même culture, ensuite extra-européennes et ne la partageant pas, voire la rejetant. Historiquement, donc, comment les Républiques savent-elles accueillir l'étranger et faire place à la diversité ?

**Frédéric ROUVILLOIS** | C'est le problème de l'universalisme républicain que vous posez. Cet universalisme, vu de très loin, paraît une sorte d'évidence et de dénominateur commun à tous les systèmes républicains. De près, ce n'est pas si évident que cela. Depuis la Révolution française, les différents régimes républicains ont été dans un rapport d'oscillation entre l'universalisme et les bras ouverts, quand tout allait bien, et la tentation contraire du renfermement et du rejet, lorsque cela allait moins bien.

Au début de la Révolution, triomphe l'idée que tous les hommes sont frères et que tous méritent de devenir des citoyens de la République française, conçue comme une République universelle. Le texte de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 précise à de nombreuses reprises qu'elle considère non pas le

**L'universalisme républicain, vu de très loin, paraît une sorte d'évidence et de dénominateur commun à tous les systèmes républicains. De près, ce n'est pas si évident que cela.**

Français, non pas des hommes particuliers, mais l'homme en général. Cet universalisme de principe est encore vif au début de la République en 1792-93, avec des personnages hauts en couleur comme le célèbre Anacharsis Cloots, un baron prussien qui se présente comme l'« Orateur du genre humain » et le prophète de la République universelle. Cloots est élu à la Convention en 1792 et président du club des Jacobins en 1793. Mais vient le retournement à cause de la guerre étrangère. La République est alors menacée par les autres puissances européennes. Le pauvre Cloots, comme tant d'autres d'ailleurs (notamment des Anglais), se retrouve en butte à ce que Mona Ozouf appelle une « xénophobie patriotique », qui se met à considérer l'étranger comme l'ennemi. Les historiens montrent que, dans les procès révolutionnaires, le fait d'être étranger n'est pas une circonstance atténuante mais plutôt aggravante ! Cloots finit sur l'échafaud, trois mois seulement après avoir été président des Jacobins.

Toute l'histoire des Républiques ressemble à cela, en moins sanglant néanmoins. La IIIe République commence avec la loi de 1889 sur la nationalité qui fait passer le principe d'intégration à la nation du droit du sang au droit du sol – je vous rappelle que le droit du sang était inscrit dans le Code civil de 1804. La France passe au droit du sol à partir de ce moment-là parce que les Français ne font plus assez d'enfants et que la démographie stagne. Quelques décennies plus tard, notamment dans l'entre-deux-guerres, c'est une approche radicalement contraire qui domine avec,

là encore, une sorte de xénophobie républicaine, qui se traduit en particulier au niveau du ministère de l'Intérieur par la création du « grand fichier », qui va consister à ficher les étrangers à côté des ennemis potentiels de la République, extrémistes ou autres. Le fait que René Bousquet soit, au moment du Front populaire, l'administrateur de ce « grand fichier » avant de devenir Secrétaire général de la Police de Vichy me paraît quelque chose de tout à fait significatif.

La réponse à votre question est donc qu'au fond... il n'y a pas de réponse. Là encore, les Républiques n'ont pas de doctrine réellement stable, réellement fixée sur la question fondamentale du passage de l'hétérogène à l'homogène, si je puis dire.

**Question** | Monsieur Rouvillois, vous avez expliqué que les cinq Républiques françaises étaient chacune organisées autour de valeurs spécifiques et pas forcément semblables, mais vous n'avez pas précisé en quoi elles différaient. Pouvez-vous brièvement entrer dans le détail ? Par ailleurs, considérez-vous que, depuis le passage du septennat au quinquennat, nous sommes encore dans la Ve République ou déjà dans une VIe ?

**Frédéric ROUVILLOIS** | A votre deuxième question, je répondrais non. Des changements significatifs en ont découlé bien sûr, mais une Constitution est une règle de droit qui évolue en permanence, parce qu'elle est en permanence interprétée, appliquée, etc. On se rappelle du fameux mot du général de Gaulle : « *une Constitution, c'est un esprit, des institutions, une pratique* ». Ce sont ces trois choses qui agissent les unes sur les autres pour créer cette chose vivante qu'est une constitution qui se modifie, qui évolue, qui change en permanence. De fait, la Ve République de François Hollande est bien loin de celle du général de Gaulle, de même que la Ve République de Jacques Chirac, Président de cohabitation, n'a pas grand-chose à voir avec celle de Giscard d'Estaing. Donc, la Constitution est une réalité qui évolue de façon parfois très importante sans pour autant changer de nature, un peu comme nous-mêmes qui constatons, dans le miroir, qu'au fil des jours et des années on n'est plus tout à fait le même tout en restant nous-même. Donc, je crois que l'identité de la Constitution subsiste. Du reste, le passage du septennat au quinquennat en l'an 2000 me paraît une évolution moins importante et moins significative que le passage, en 1962, à l'élection du président au suffrage universel. Je pourrais multiplier les exemples. La révision sur la décentralisation de 2003, par exemple, est très importante à certains égards, sans pour autant modifier fondamentalement les choses. Nous sommes donc encore en Ve République et rien ne nous dit que cette Ve République ne prendra pas encore d'autres visages à l'avenir...

**Ce que certains évoquent sous le terme de « valeurs de la République », ce sont tout simplement les valeurs occidentales, les valeurs issues de notre tradition judéo-chrétienne, les traditions du Décalogue.**

Quant à votre question sur les « valeurs de la République », le problème est que ce mot de « valeur » est lui-même un mot tellement flou et incertain que nous ne savons guère à quoi nous en tenir. Ce que certains évoquent sous le terme de « valeurs de la République », ce sont tout simplement les valeurs occidentales, les valeurs issues de notre tradition judéo-chrétienne, les traditions du Décalogue. De ce point de vue, il ne s'agit absolument pas de tradition républicaine, puisque ce ne sont pas des valeurs républicaines, ce sont les mêmes valeurs que nous allons

retrouver dans la monarchie espagnole, anglaise ou ailleurs. Il y a des valeurs pérennes qui sont des valeurs de civilisation mais pas des valeurs républicaines.

De même, si nous nous attachons à la grande trilogie « Liberté, Égalité, Fraternité », il est bien évident que ce sont des thèmes que nous retrouvons ailleurs dans le monde et en dehors des seuls régimes républicains. J'ajoute que si on tient absolument à cette trinité républicaine, on s'aperçoit que la manière de concevoir l'égalité, par exemple, n'est pas la même sous la I<sup>e</sup>, la II<sup>e</sup> ou la III<sup>e</sup> Républiques. Après tout, la République refuse le droit de vote aux femmes jusqu'en 1945. A partir des années 1870, les militaires n'ont plus le droit de participer aux élections. Et le suffrage censitaire a existé dans nos systèmes républicains. Les exemples sont légion. La manière de concevoir la liberté n'est pas non plus identique. J'ai évoqué rapidement la question de l'usage des processus de démocratie directe comme le référendum. C'est un accès du peuple à la liberté politique refusé, récusé et tenu en grande méfiance, sous la III<sup>e</sup> République notamment. Souvenez-vous du mot d'André Tardieu qui parle, au sujet du peuple, de « souverain captif ». Le « souverain captif » est un souverain purement nominal, qui n'a pas le droit d'expression et qui ne participe pas à la vie politique en dehors des élections législatives tous les quatre ans. Quant à la fraternité, le mot est tellement vague, tellement incertain, tellement multiforme que nous ne pouvons pas non plus y trouver quelque chose qui constituerait un élément commun de rattachement des différentes Républiques.

**Question** | Monsieur Manent, votre propos n'est-il pas empreint d'une certaine forme de naïveté ? Vous dites qu'il faut passer un *deal* avec les musulmans. Mais, pour négocier, il faut être fort. N'est-il pas illusoire de vouloir négocier alors que l'une des deux parties, je veux dire la nôtre, ne sait pas ce qu'elle veut et ne sait pas ce qu'elle est ? Face à cette faiblesse, les radicaux ne risquent-ils de préempter le débat et ne risque-t-on de finir par lâcher ? N'auriez-vous pas dû d'abord faire un livre pour dire comment faire pour que nous soyons ce que nous sommes ?

**Pierre MANENT** | Si la naïveté consiste à dire ce que nous avons sous les yeux et à reconnaître les faits, alors sans doute suis-je naïf... Ce livre dont vous parlez, cela tombe bien, je l'ai écrit ! En 2006, j'ai publié un petit livre, *La raison des nations*, où j'essaie de décrire la signification politique de la nation qui est souvent mal comprise. Elle est comprise comme identité, comme tradition, comme particularité. J'essaie d'expliquer que la nation est la forme politique dans laquelle les Européens ont choisi d'installer leur vie commune et leur gouvernement de soi par soi. Dans ce livre-ci, il est plus question de la France que de l'islam parce que, précisément, les deux questions sont absolument inséparables. Nous ne pouvons pas donner la même réponse à ce que je nomme le « *problème de l'islam* » si nous nous faisons des idées très différentes de ce qu'est la France. C'est pour cela que j'explique le plus complètement possible ce que j'entends par la « nation française ».

**Nous ne pouvons pas donner la même réponse à ce que je nomme le « *problème de l'islam* » si nous nous faisons des idées très différentes de ce qu'est la France.**

J'insiste sur le rapport entre les deux grands ressorts de l'histoire politique européenne. Le premier est le ressort républicain au sens large, c'est-à-dire : comment bien se gouverner ? Comment mieux se gouverner ? Les Européens, depuis la chute de l'Empire romain, sont à la recherche du bon

gouvernement de soi dans la bonne communauté. L'autre ressort est évidemment le christianisme. Tout en cherchant ce bon gouvernement de soi, comment se rapporter à ce que j'appelle la proposition chrétienne, c'est-à-dire cette chose absolument inédite dans l'histoire humaine : la proposition d'une communauté religieuse complètement indépendante de toute communauté politique ? Là réside la singularité politique du christianisme. Toutes les autres religions, y compris bien sûr le judaïsme, sont des religions inséparables de la communauté politique, tandis que le christianisme amène avec lui sa propre communauté, ou plutôt la produit. J'essaie d'interpréter l'histoire européenne à partir de ces ressorts. La nation est la forme politique dans laquelle nous avons réussi, tant bien que mal, au cours d'une histoire très compliquée, à négocier ce problème. Ce que je soutiens, contrairement à ceux qui parlent aujourd'hui des « valeurs de la République », c'est que nous ne sommes pas sortis de cette matrice. Nous n'avons pas laissé la religion derrière nous. Nous n'avons pas non plus laissé la nation derrière nous. C'est toujours dans ce cadre qu'il faut essayer de faire face à la nouvelle situation.

**Toutes les autres religions, y compris bien sûr le judaïsme, sont des religions inséparables de la communauté politique, tandis que le christianisme amène avec lui sa propre communauté, ou plutôt la produit.**

**Question** | Sauf à avoir été inattentif, il y a un mot qui n'a pas été prononcé ce matin : c'est le mot de « démocratie ». La démocratie, elle, est porteuse de valeurs à mon sens. Qu'en dites-vous ?

**Frédéric ROUVILLOIS** | Bien sûr, autant le mot « république » est un mot relativement vide et incertain, autant pour le mot « démocratie », nous savons à peu près ce que c'est – même si la démocratie prend des formes différentes et évolutives elle aussi... Par exemple, et c'est ce que j'essaie d'enseigner à mes étudiants de droit constitutionnel, la corrélation entre démocratie et liberté publique me semble être contemporaine et ne correspond pas nécessairement à la notion même de démocratie. Il faudrait parler de « démocratie tardive » ou de « démocratie contemporaine » pour bien nous distinguer des Grecs, et là, nous pourrions évoquer éventuellement un certain nombre de valeurs qui se rattachent à cette notion complexe de « démocratie tardive » ou de « démocratie contemporaine ». Les valeurs en question sont celles de l'État de droit, du respect des droits fondamentaux, des libertés, etc. En tout cas, nous disposons de quelque chose de relativement précis et qui peut constituer un élément de débat et être discuté. C'est la grande différence avec l'idée de république.

**Question** | Je suis sensible au souci exprimé par Pierre Manent de rechercher ce qu'il appelle la *chose commune* et je voudrais insister sur le fait que, indépendamment même de l'immigration, de l'islam et de leurs conséquences sur nos sociétés, je ne suis pas convaincu que nous soyons encore capables de la trouver. Nous vivons dans des sociétés très morcelées, nos valeurs sont extrêmement éclatées et divergentes d'un groupe à un autre, et cela particulièrement sur des sujets essentiels, comme certaines questions sociales et éthiques. Comment affronter ce morcellement ?

**Pierre MANENT** | Il ne faut pas viser la plus grande homogénéité possible. Personne ne désire une homogénéité qui serait monotonie. Il faut viser une éducation commune. La société, avec toutes ses diversités intérieures, doit partager une éducation commune, un ensemble de références.

Cela a été accompli, Frédéric Rouvillois y a fait allusion, au cours de la IIIe République par la constitution de cette éducation républicaine qui, d'une certaine façon, réconciliait les deux France. Je suis frappé par le fait que l'éducation républicaine ait placé au centre de son dispositif le Grand siècle, le siècle classique, le siècle monarchique et catholique par excellence... La IIIe République a éduqué les Français en les faisant entrer, en quelque sorte, à la cour du roi absolu et en les faisant profiter de l'intelligence et des élégances de la cour du Roi.

C'est donc par l'élaboration d'une éducation commune que l'unité se fait et, dans cette éducation commune, la langue joue un rôle majeur. Aujourd'hui, l'un des grands enjeux de la communauté française est la situation de la langue. Elle est mise en danger de bien des côtés et pas seulement du côté des « cités » ! Il ne s'agit pas

simplement de correction, il s'agit d'expression : nous avons besoin d'une langue qui permette le commerce civique, la conversation civique. Voyez la langue abstraite de nos gouvernants avec l'emploi lassant des « valeurs de la République », et de tous ces termes abstraits qui commencent et terminent la phrase, qui commencent et terminent le paragraphe, qui commencent et terminent leurs discours... et qui ne disent rien ! Essayons de parler la langue française, de lui faire dire les choses qui ont besoin d'être dites. Cela produira déjà beaucoup de « commun » entre nous, même si par ailleurs nous sommes très divisés dans nos options.

**C'est par l'élaboration  
d'une éducation commune  
que l'unité se fait et, dans  
cette éducation commune, la  
langue joue un rôle majeur.**

**Frédéric ROUVILLOIS** | Je rebondis sur les propos de Pierre Manent et sur le fait que la IIIe République a effectivement éduqué les petits Français en leur faisant apprendre par cœur Corneille, Racine, La Bruyère et Lafontaine. Il est piquant de signaler que l'Ancien Régime, lui, a éduqué les enfants en les nourrissant d'une autre période de l'histoire qui est l'histoire romaine et souvent la période républicaine de cette histoire. On lisait et on faisait traduire les récits de Plutarque notamment... Ce qui a contribué à créer une mentalité républicaine qui s'est réalisée dans la Révolution. C'est assez drôle et il n'est pas inutile d'y réfléchir.

Un mot encore sur cette idée d'homogénéité. Il faut une homogénéité minimale tout de même et, surtout, une homogénéité proportionnée à la puissance de l'État, à la force et à la densité de l'État. J'ai travaillé il y a quelque temps sur les micro-États, notamment européens : Monaco, Lichtenstein, etc. Ils sont assez souvent des laboratoires des problèmes qui se posent dans les macro-États. Dans ces micro-États, la question de l'identité est une question absolument essentielle et à laquelle ils ne peuvent pas ne pas répondre. A l'inverse, dans nos macro-États, dans nos grands États ordinaires, nous ne nous la posons pas trop ou nous n'osons pas nous la poser. Mais, dans les micro-États, ils sont obligés de se la poser. Dans ces micro-États, un bon niveau d'homogénéité culturelle est absolument fondamental parce que, sinon, ils éclatent.



